

Le mardi 29 mai 2012

Mesdames et Messieurs, les riverains des rues Verdi, Vivaldi, Piaf, Rossini et Allée Bartholdi, concernés par la pollution de l'eau

**Objet : Problème sur le réseau communal d'eau potable (suite).**

Mesdames, Messieurs,

Je fais suite aux courriers que je vous ai adressés concernant le problème d'eau potable qui affecte vos lotissements.

Après les premiers résultats des analyses de mercredi et vendredi dernier, émanant du Laboratoire Départemental de la Drôme et précisant qu'aucune anomalie bactérienne ou pollution chimique n'avait été détectée, l'Agence régionale de santé -ARS- (ex-DDASS) vient de m'indiquer que **l'eau est désormais potable sur les rues Verdi, Vivaldi, Piaf et Rossini.**

Toutefois, malgré des résultats conformes à la législation, **des analyses complémentaires sont en cours concernant spécifiquement l'Allée Bartholdi (et seulement cette rue).** Elles nécessitent, par simple précaution, une purge supplémentaire et une sur-chloration que nos services réalisent aujourd'hui. Nous connaissons les résultats définitifs sous 48 heures.

**Cela signifie que les habitants des rues Verdi, Vivaldi, Piaf et Rossini, peuvent consommer et utiliser l'eau communale sans aucun risque ni contraintes, l'ARS ayant formulé un accord officiel de potabilité de l'eau sur cette zone.** Les sur-chlorations effectuées la semaine dernière par les services techniques ont permis d'éliminer toutes les bactéries. Quant à la purge du réseau, elle aura permis de nettoyer les canalisations.

**Concernant les habitants de l'Allée Bartholdi, l'utilisation de l'eau doit se limiter à la toilette (douche ou bains) et aux appareils ménagers (hors consommation) jusqu'à accord officiel de l'ARS,** que nous espérons obtenir jeudi en fin d'après-midi. Afin de faire face aux désagréments que cela engendre, la distribution d'eau en bouteille continuera d'être assurée par la municipalité, uniquement pour les riverains de l'Allée Bartholdi (accès nord de l'allée).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, j'ai demandé au Syndicat intercommunal du Canal de la Bourne de procéder à la remise en service du réseau d'irrigation, qui sera effective demain.

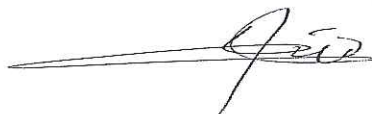
Plus globalement, des différentes analyses d'eau réalisées, à plusieurs reprises dans votre secteur et aux alentours, font dire aux techniciens et spécialistes, confrontés « régulièrement » à ce genre de problématique, que la pollution de l'eau aura été furtive dans les canalisations de vos rues et due à un branchement particulier illicite, dans une partie privative, qui a créé une interconnexion avec le réseau d'eau communal.

Par ailleurs, et pour répondre à une demande exprimée par certains d'entre vous, j'organiserai fin juin/début juillet une réunion d'informations avec les habitants du quartier « Est » et l'ensemble des parties prenantes chargées de veiller à la qualité de l'eau et à sa distribution – ARS et Syndicat intercommunal des eaux du sud-valentinois. J'entends également y associer votre conseil de quartier et ses représentants.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une citoyenneté, du bien-vivre ensemble et du respect des règles d'utilisation de l'eau communale et de ponction de l'eau d'irrigation de la Bourne. Elle contribuera, je l'espère, à mieux vous informer des normes existantes.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mon profond respect.

Pierre TRAPIER,



Maire de Portes-lès-Valence